

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2009

Comptes administratifs d'exercice et budgets primitifs présentés et adoptés à l'unanimité.

Compte administratif 2008 pour la Communauté de Communes du Pays Malicornais

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	1 234 354,51 €
Recettes :	1 592 807,69 €
Excédent :	358 453,18 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	393 786,21 €
Recettes :	363 529,11 €
Déficit :	30 257,10 €

Résultat cumulé : 328 196,08 €

En tenant compte des restes à réaliser le résultat cumulé est de 111 394,08 €

Compte administratif 2008 – service assainissement

EXPLOITATION

Dépenses :	10 091,00 €
Recettes :	13 176,00 €
Excédent :	3 085,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	2 984,86 €
Recettes :	17 002,19 €
Excédent :	14 017,33 €

Compte administratif 2008 – Régie Espace Faïence

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	275 985,91 €
Recettes :	338 923,56 €
Excédent :	62 937,65 € (à déduire la marchandise enstock : excédent réel : 12 606,20 €)

Vote du budget primitif 2009 et du taux des quatre taxes et ordures ménagères

A l'unanimité, le Conseil Communautaire vote le nouveau taux des quatre taxes pour 2009 :

TAXE D'HABITATION :	1,72 %
TAXE FONCIÈRE BÂTIE :	2,74 %
TAXE FONCIÈRE NON-BATIE :	3,90 %
TAXE PROFESSIONNELLE :	1,48 %

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera harmonisée sur l'ensemble de la Communauté de Communes à 10,20 % pour 2009.

Budget primitif 2009 de la Communauté de Communes du Pays Malicornais

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses - Recettes : 1 357 710,18 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses - Recettes : 1 034 958,00 €

Vote des subventions 2009

déficit des budgets annexes	Espace Faïence	80 000 €
	Assainissement	9 809 €
		89 809 €
Subventions aux associations	Office du tourisme	20 500 €
	Entente cantonale foot	7 000 €
	Basket club Malicornais	4 000 €
	Athlétisme Sarthe et Loir	1 000 €
	Badminton	2 000 €
	Les Amis du Musée	2 000 €
	CLSH NOYEN	7 000 €
	CLSH MALICORNE	7 000 €
	Ecoles de musique de Noyen	6 000 €
	exceptionnelle	1 000 €
	Ecoles de musique de Malicorne	2 500 €
	Ecoles de musique de Mézeray	1 000 €
	LPO	2 000 €
	SARTHE EXPANSION	500 €
	Fréquence Sillé (exceptionnelle)	750 €
	Festival de Charnie (exceptionnelle)	1 000 €
		65 250 €
Autres organismes diverses	PAIO	10 182 €
	Gérontologie 2008 et 2009	7 500 €
	Pays Vallée de la Sarthe	12 493 €
	SMAPAD	11 642 €
Remboursement avance région LPM	10 423,85 € pour 2009	10 423 €
		52 240 €

Budget primitif 2009 – service assainissement

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses - Recettes : 12 894,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses – recettes : 17 010,33 €

Budget primitif 2009 - Régie Espace Faïence

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses - Recettes : 345 173,08 €

Déchets spéciaux

Pour le ramassage des déchets spéciaux sur notre territoire, deux devis ont été présentés, un de VÉOLIA PROPRETÉ qui propose une mise à disposition ponctuelle de containers (caisse-palette, caisse grillagée, fûts, etc.) sans personnel. Solution envisageable dans une vraie déchetterie mais pas dans nos déchetteries actuelles. Et un autre d'ISS ENVIRONNEMENT qui propose la même chose que l'année dernière c'est-à-dire une mise à disposition d'un camion avec du personnel.

L'entreprise retenue est ISS ENVIRONNEMENT.

Les passages se feront aux dates suivantes :

16 mai à Mézeray, 27 juin à Noyen sur Sarthe, 19 septembre à Ligrion, 10 octobre à Malicorne, 28 novembre à Courcelles la Forêt et 19 décembre à Mézeray

Déchetterie de Noyen sur Sarthe

Le Conseil Communautaire par 11 voix contre sur 18, est défavorable au principe de l'achat d'un terrain attenant à la déchetterie de Noyen sur Sarthe, propriété communale.

Espace Faïence : Validation de tarifs

Le conseil communautaire a validé l'ensemble des tarifs boutique ainsi qu'un tarif spécifique pour la formation en céramique à caractère professionnelle auprès des éducateurs en institut spécialisé, des enseignants, des responsables associatifs et des animateurs de clubs de loisirs créatifs, etc. Ces stages peuvent être financés par les entreprises, les établissements, les fonds de formation ou les associations.

Des conventions vont être signées avec les offices de tourisme de Sablé sur Sarthe et Le Mans pour la commercialisation de produits touristiques.

Indemnités pour les vice-présidents

Des indemnités ont été attribuées aux vice-présidents.

Syndicat Vallée de la Sarthe : élection délégués suppléants

Suite à la démission de Monsieur Alain JOUANNEAU de Ligrion et au remplacement de Monsieur Xavier MAZERAT de Malicorne qui devient titulaire en lieu et place de Monsieur Xavier LEPEC, deux délégués suppléant ont été choisis :

- Monsieur Maxime CHAILLEU de Malicorne ;
- Madame Annick LE GUEN de Malicorne.

De plus Monsieur Xavier MAZERAT remplace Monsieur Xavier LEPEC au sein des commissions suivantes :

- Appel d'offres ;
- Budget et finances ;
- Économique ;
- Site internet, communication.

Autorisation de poursuite pour le trésorier

En cas de non-paiement, le trésor public est autorisé à poursuivre les redevables de la Communauté de Communes du Pays Malicornais.

Moulin à couleurs : ligne de trésorerie

Pour financer les travaux de réhabilitation du moulin à couleur, il sera nécessaire d'avoir recours à une ligne de trésorerie en attendant les versements des subventions.

Commerce de Ligrion : Changement d'exploitant

Madame Laurence DINGUIDAR vend son fond de commerce. Son successeur souhaiterait faire quelques travaux notamment le ravalement de la façade qui paraît nécessaire. Il a demandé que la Communauté de Communes prenne à sa charge la partie des travaux de ravalement pour le rez de chaussée, le premier étage sera pour la commune de Ligrion. Des devis seront proposés pour 2010.

Pochette "Le Pays Malicornais"

Une pochette de présentation et de communication pour mettre en valeur notre territoire va être réalisée. A l'intérieur, y sera glissé divers documents sur les communes, sur la Communauté de Communes ou d'autres informations.